



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-17407>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-17407**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département du Var

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22830001800113

Ville : TOULON

Code postal : 83000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1599485>

Identifiant interne de la consultation : 20242318-NM/AH

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Conseil départemental du Var-Dbep-390 Avenue des Lices-83076 Toulon Cedex

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire Dc1 à compléter (joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) et en cas de groupement, habilitation du mandataire par les membres du groupement d'opérateurs économiques. L'imprimé Dc1 est disponible sur le site du portail de l'économie et des finances : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> A défaut de l'utilisation du formulaire ci-dessus, les justifications à produire par les entreprises candidates soit en tant qu'entreprise générale soit en tant que membre d'un groupement : - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11.

du Ccp, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail; - Justification d'inscription au registre professionnel (numéro unique d'identification - Siren)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Dans le cadre des justificatifs à produire, le candidat peut utiliser l'imprimé Dc2 ou équivalent. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public sur les trois derniers exercices, Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre document considéré comme approprié par l'acheteur
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Une copie de la décision ministérielle portant agrément en qualité de contrôleur technique, en cours de validité ou une non-opposition d'exercer cette mission pour un contrôleur technique établi dans l'Union Européenne exerçant en France de manière temporaire et occasionnelle (articles L.125-3 et L. 125-4 Code de la Construction et de l'Habitation)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 17/03/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Critère valeur technique (voir article 4.2 du Rc) : 45% Critère environnemental (voir article 4.2 du Rc) : 5% Critère prix (voir article 4.2 du Rc) : 50%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE - SITE BRIGNOLES

Code CPV principal - Descripteur principal : 71631300

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la prestation suivante : Mission de contrôle technique pour la construction d'un Centre Départemental de l'Enfance - Site Brignoles La mission de contrôle technique porte sur la conception et la réalisation d'une opération d'un montant de 7 900 000 euro(s) HT . Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental. Les variantes ne sont pas autorisées. La présente consultation concerne un accord cadre " composite" comprenant une partie à prix forfaitaires et une partie à accords-cadres à bons de commande définis en valeur conformément aux articles R. 2162-1, à R. 2162-6 R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP. Concernant la partie à bons de commande, les prestations sont susceptibles de varier dans les limites suivantes : Montant minimum pour 4 ans fermes en 0 euro(s) HT - Montant maximum pour 4 ans fermes : 10 000 euro(s) HT

Lieu principal d'exécution du marché : Chemin de la fenouillette (près du siège de la CAPV) 83170 - BRIGNOLES

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : DURÉE DU MARCHÉ : La mission du contrôleur technique débute à compter de la date mentionnée dans un ordre de service de démarrage des prestations pour la partie forfaitaire. Le contrôleur technique intervient pendant la conception et l'exécution des ouvrages et jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement. La partie hors forfait à une durée de 4 ans fermes à compter de l'émission du premier bon de commande. A TITRE INDICATIF - Délai prévisionnel des études : 22 semaines (sans compter les validations du maître d'ouvrage) -Délai prévisionnel des travaux : 24 mois y compris préparation de travaux et réception (hors délai suivi GPA). Un minimum de 2 passages hebdomadaires en phase chantier (travaux) est requis sur le site dont un relatif à la participation à la réunion de chantier hebdomadaire avec visite de site sur un créneau déterminé en accord entre la maîtrise d'ouvrage et le contrôleur technique

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/02/2025